



CONTRAT D'UTILISATION DU MATÉRIEL COMMUNAL

Entre

- **La commune de Saizerais, représentée par son Maire, Ludovic LEGGERI,**

D'une part ;

Et

- **L'utilisateur**

A titre associatif

A titre communal

Nom / Prénom

Association ou Fonction

Adresse

Code Postal Ville

Téléphone Mail

D'autre part ;

Le matériel communal est utilisé par la personne susnommée pour la période :

Du **au**

En vue de la tenue de l'événement suivant :

Prévoir un véhicule adapté selon la quantité et le type de matériel.

Type de matériel	Quantité maximum	Quantité souhaitée	Quantité accordée
Marabouts 5x8	3		
Plots bétons de lestage	10		
Tonnelles pliantes 3x3	5		
Poids de lestage pour tonnelle uniquement	12		
Un ensemble de brasserie 1 table et 2 bancs	25		
Grilles caddies	14		
Barrière de sécurité	10		
Podium	1		
Tableau électrique	1		
Sono	1		
Barbecue	1		

Le départ et le retour du matériel se font aux ateliers techniques de Saizerais, situé à la mairie de Saizerais – place Adrien Toussaint, aux dates et heures suivantes :

Départ : les vendredis à 08 h 15 ou 13 h 15

Retour : les lundis à 08 h 15

Personne à contacter pour la remise du matériel (si différente de l'utilisateur)

M. ou Mme Téléphone :

À, le

L'utilisateur

Signature et mention « lu et approuvé »

Le Maire,

Ludovic LEGGERI